



Notre réf.: 7989-11/DRA/EC-WG/CD

GENÈVE, le 20 octobre 2011

Annexe: 1 (disponible en anglais, français, russe et espagnol)

Objet: Première session du Groupe de travail du Conseil exécutif pour le développement des capacités (Genève, 13-15 décembre 2011)

Suite à donner: Informer le Secrétariat de votre participation à ladite session d'ici au **14 novembre 2011**

Madame, Monsieur,

Vous vous souvenez sans doute qu'au Seizième Congrès de l'Organisation météorologique mondiale (Genève, mai 2011), il a été recommandé de stimuler la stratégie de l'OMM en matière de développement des capacités, afin de mieux coordonner et harmoniser les activités de renforcement des capacités de l'OMM en privilégiant une approche plus intégrée. Vous vous souvenez sans doute aussi qu'à sa soixante-troisième session, se fondant sur les travaux de son Groupe de travail pour le renforcement des capacités, le Conseil exécutif est convenu de maintenir ce Groupe en le rebaptisant Groupe de travail du Conseil exécutif pour le développement des capacités, afin d'élaborer un projet de stratégie transsectorielle de développement à soumettre à l'examen du Conseil exécutif à sa soixante-quatrième session en juin 2012.

Dans ce contexte, j'ai le plaisir de vous informer que la première session du Groupe de travail du Conseil exécutif pour le développement des capacités se tiendra au Secrétariat de l'OMM à Genève, du 13 au 15 décembre 2011, afin d'aborder le projet de stratégie de développement des capacités et d'autres questions connexes. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de la réunion, que nous vous soumettons pour examen et pour avis.

Je vous saurais gré de bien vouloir envisager de prendre en charge, ne serait-ce que partiellement, le coût de votre participation à cette réunion. Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM fournira, sur demande, l'aide financière nécessaire à cet effet.

Aux: Membres du Groupe de travail du Conseil exécutif pour le développement des capacités

Je voudrais aussi appeler votre attention sur les dispositions relatives à l'assurance des personnes qui reçoivent une assistance financière de l'OMM:

*«L'Organisation accepte une responsabilité limitée en matière de compensation en cas de décès, maladie ou accident imputable à la présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation pour des personnes qui ne font pas partie de son personnel et qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance. Ces personnes sont donc entièrement responsables de toute dépense encourue dans des circonstances qui ne sont pas imputables à la présence aux réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation et il leur appartient de conclure toute assurance sur la vie, assurance-maladie ou autre forme d'assurance qu'elles jugeraient utiles».*

Pour des raisons d'ordre pratique, je vous saurais gré d'indiquer au Secrétariat de l'OMM le plus rapidement possible, de préférence **avant le 14 novembre 2011** au plus tard, si vous et/ou votre représentant pourrez participer à cette session du groupe de travail.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(J. Lengoasa)  
pour le Secrétaire général

PREMIÈRE RÉUNION  
GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL EXÉCUTIF POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

POINT: 1

Original: ANGLAIS

GENÈVE, SUISSE  
13-15 DÉCEMBRE 2011

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**
  - 2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**
    - 2.1 Approbation de l'ordre du jour
    - 2.2 Dispositions pratiques pour la réunion
  - 3. EXAMEN DU MANDAT ET DES DÉLIBÉRATIONS DU SEIZIÈME CONGRÈS ET DE LA SOIXANTE-TROISIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS**
  - 4. CADRE GÉNÉRAL DU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS À L'OMM**
    - 4.1 Examen des documents relatifs aux activités de développement des capacités de l'OMM
    - 4.2 Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces
    - 4.3 Étude de cas sur Haïti
    - 4.4 Examen des consultations du Cadre mondial pour les services climatologiques concernant le développement des capacités
  - 5. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS**
    - 5.1 Projet de stratégie de développement des capacités
    - 5.2 Voie à suivre
  - 6. TRAVAUX FUTURS DU GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL EXÉCUTIF POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS**
  - 7. QUESTIONS DIVERSES**
    - 7.1. Coopération Sud-Sud
    - 7.2. Base de données sur les profils de pays
    - 7.3. Élaboration de recommandations à l'intention des cadres supérieurs des Services météorologiques nationaux
  - 8. CLÔTURE DE LA RÉUNION**
-